



Bureau politique

265, boul. des Montagnais
Uashat, QC,
G4R 4L9
Tél: 418-968-2266
Fax 418-968-9619

COMMUNIQUÉ DE PRESSE POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

GOVERNANCE EN MATIÈRE DE PROTECTION DE L'ENFANCE ITUM DÉVOILE SON PLAN POUR LA PROTECTION DES ENFANTS INNUS

Uashat mak Mani-utenam, le 16 décembre 2020 – Innu Takuaikan Uashat mak Mani-utenam (ITUM) dévoile son Plan d'action Tshisheuatishitau (bienveillance), conçu afin de garantir aux enfants de la communauté de Uashat mak Mani-utenam le droit absolu de grandir dans un environnement sécuritaire et épanouissant, tout en garantissant leur droit à l'intégrité culturelle et linguistique. Le Plan s'inscrit dans la volonté d'ITUM de mettre en œuvre son autonomie gouvernementale en matière de protection de l'enfance, avec l'adoption de son propre système qui reflètera les coutumes, les valeurs et la culture innue.

En soutien au Plan d'action Tshisheuatishitau, une Commission spéciale sur la situation des enfants de Uashat mak Mani-utenam a été constituée par le Conseil d'ITUM. Considérant l'importance stratégique de cette commission, le Chef d'ITUM en assurera lui-même la présidence. La Commission aura le mandat d'examiner et de faire état de la situation des enfants de la communauté, en plus d'entreprendre les démarches nécessaires en vue d'adopter une loi innue en matière de protection de la jeunesse ainsi que d'un modèle innu des services à l'enfance et à la famille. Enfin, la Commission devra faire des recommandations au Conseil en vue de l'adoption de cette loi et de ce modèle de bienveillance.

« Je suis particulièrement fier de constater l'intérêt de nos membres pour la question de la protection de l'enfance. L'équipe qui a été constituée est composée de membres des deux communautés et offre une représentation équitable des sexes ainsi que des groupes d'âge. Par leur travail, les membres de la Commission auront le privilège d'avoir un impact important sur la qualité de vie et la dignité de nos enfants et de nos familles. Je les remercie pour leur engagement et leur souhaite tout le courage et la ténacité nécessaires pour bien accomplir leur mandat », a déclaré le Chef Mike « Pelash » Mckenzie.

La Commission Tshisheuatishitau sera constituée de :

Président : Chef Mike « Pelash » Mckenzie
Vice-présidents : Marius Picard et Virginie Michel
Aîné(e)s : Lucien St-Onge et Céline Bellefleur
Jeunes : David Jean-Pierre et Mathilda Vollant
Parents : Jacques Alexandre Jourdain et Paula Grégoire

Par ailleurs, ITUM réitère au Gouvernement fédéral sa position ferme sur son droit à l'autonomie gouvernementale, droit reconnu notamment par l'article 35 de la Loi constitutionnelle de 1982 par et la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones. Elle est également soutenue par la *Loi C-92 concernant les enfants, les jeunes et les familles des Premières Nations, des Inuit et des Métis*, entrée en vigueur le 1er janvier 2020, qui reconnaît explicitement la compétence en matière de services à l'enfance et à la famille aux Premières Nations et la préséance de leurs lois sur la législation fédérale et provinciale.

ITUM est conscient des défis sociaux élevés qui préoccupent nos membres et des enjeux qui sont soulevés par ces démarches. Afin d'adopter une approche qui reflète notre culture et nos spécificités, il est nécessaire de ne pas mettre de côté les principes que nous reconnaissons selon lesquels les comportements peuvent changer et que la guérison est possible. Nos enfants et nos familles ont droit à un accompagnement dans le respect et la dignité.

Pour consulter le Plan d'action Tshisheuatishitau :

https://www.itum.qc.ca/wp-content/uploads/2020/12/Plan-action-Enfance-SD-15dec2020_corr.pdf

-30-

SOURCE : Innu Takuaikan Uashat mak Mani-utenam

RENSEIGNEMENTS :

Julie Malek

Agente au Secteur des communications | ITUM

Téléphone : 418 962-0327, poste 5315

julie.malek@itum.qc.ca